EN ROUTE POUR L'EMPLOI - MISE A DISPOSITION DE VEHICULES POUR 1 EURO PAR JOUR

Afin de lever le frein à la mobilité dans l'accès à l'emploi, la Région Hauts-de-France a mis en place « En route pour l'emploi ». Ce dispositif consiste à mettre à disposition des bénéficiaires une voiture pour effectuer leurs trajets domicile/travail, pour 1 €.

Pour bénéficier de ce dispositif il faut :

- Avoir décroché un CDD d'un mois et plus, un CDI à temps partiel ou complet, un contrat par alternance, une convention de stage en entreprise,
- Avoir le permis de conduire B en cours de validité.
- Avoir un salaire qui n'excède pas 2600 € brut mensuel.
- Ne pas disposer de transport en commun à proximité de son domicile et/ou lieu de travail ou avoir des horaires de travail ne permettant pas d'en bénéficier.
- Avoir besoin d'un véhicule pour se rendre sur son lieu de travail car le sien est immobilisé en raison d'un contrôle technique négatif ou d'une panne.

À noter : la voiture ne peut être utilisée que pour les trajets domicile/travail.

La Région prend en charge également l'assurance. L'utilisateur prend en charge le carburant, le coût des péages et parkings.

La durée du prêt du véhicule ne peut excéder dans l'ensemble un mois, renouvelable une fois (sous conditions).

Pour des renseignements complémentaires, rendez-vous sur le lien ci-dessous ou contactez le Numéro vert 0800 026 080 (appel gratuit).

https://guide-aides.hautsdefrance.fr/spip.php?page=dispositif&id_dispositif=632

Région Hauts-de-France
Conseil Régional des Hauts-de-France:
151 avenue du président Hoover
59555 - Lille
https://www.hautsdefrance.fr/